PL7750 – Résumé

Le présent projet de loi vise à rendre obligatoire pour les opérateurs économiques d’émettre et de transmettre toute facture aux pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices en tant que facture électronique. Il devient également obligatoire d’utiliser un même réseau de livraison commun pour tous les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices concernant la réception automatisée de factures électroniques.